

## **Transitions dans les villes européennes vers une mobilité urbaine durable pour tous : quelle contribution des SUMP /PDU ?**

### **Organisateurs-trices :**

Odile HEDDEBAUT, Chercheur  
Université Paris Est-AME-DEST-IFSTTAR, France  
Elisabete ARSENIO,  
Leader du groupe d'économie et politique des transports de l'ECTRI

### **Contact :**

[Odile.heddebaut@ifsttar.fr](mailto:Odile.heddebaut@ifsttar.fr)  
[www.ifsttar.fr](http://www.ifsttar.fr)  
[Elisabete.arsenio@lnec.pt](mailto:Elisabete.arsenio@lnec.pt)  
[www.lnec.pt](http://www.lnec.pt)

Numéro spécial de revue projeté (O/N) / OUI  
*Revue canadienne des sciences régionales/ Canadian Journal of Regional Science* ( <http://www.cjrs-rcsr.org> )  
*Revue Développement Durable et Territoires (DD&T)*  
(<http://developpementdurable.revues.org>)

### **Texte d'appel à communications**

La planification de la mobilité urbaine durable revêt une grande importance à la fois au niveau local, régional, national et européen. Depuis 1985, l'Europe peu à peu précise le concept de plans de mobilité urbaine durable (SUMP/PDU) et propose dans son troisième Livre blanc sur l'avenir des transports (qui couvre la période allant jusqu'à 2050) - "Feuille de route vers un espace européen unique des transports - Vers un système de transport compétitif et efficace" (EC, 2011), « d'examiner la possibilité d'une approche obligatoire pour les villes d'une certaine taille, selon les normes nationales basées sur les lignes directrices de l'UE ».

Cette nécessité vise à répondre à plusieurs objectifs comme l'amélioration de l'accessibilité aux transports publics, la diminution des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de la consommation d'énergie, la diminution de l'emprise de la voiture en ville, et la promotion de l'inclusion sociale et de la qualité de vie.

Si certains pays sont pionniers, comme la France, dans la prise en compte des besoins de déplacements des personnes et des marchandises dans les aires urbaines, d'autres villes d'Europe commencent un processus nouveau de planification et d'organisation des mobilités en se fondant sur les directives européennes de 2013 révisées en 2014 (EC, 2013-14).

Les communications attendues présenteront des expérimentations de mise en œuvre d'un SUMP/PDU considéré comme une bonne pratique, principalement par des villes européennes qui ont des leçons à partager. Elles pourront se focaliser sur le processus de développement des SUMP/PDU, comment les acteurs se sont mobilisés et engagés, et d'autres sujets liés à la mise en

œuvre des mesures, à la révision du plan et à l'utilisation de nouvelles technologies émergentes pour améliorer le processus de SUMP/PDU.

Les discussions devraient permettre de fournir des éléments d'enrichissement pour améliorer l'efficacité de telles démarches et comprendre l'apport des SUMP/PDU à une nouvelle mobilité durable pour tous. Ces avancées méthodologiques permettant d'encourager des scénarios de long terme pour une transition vers une société décarbonnée et plus inclusive.

### **Mots-clés**

SUMP / PDU Plan de Déplacements Urbains ; Mobilité Durable ; Politiques de Transport ; Interaction Transport et Urbanisme ; Intermodalité et Multimodalité ; Logistique urbaine